

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

26 septembre 2023

NÉGOCIATIONS SALAIRES : LES ORGANISATIONS SYNDICALES UNIES FACE AU MÉPRIS DES POUVOIRS PUBLICS ET DE L'UCANSS !

Contacts Presse : L'intersyndicale regroupant les fédérations CFDT, CFTC, CGT, FO et le SNETOSSA CFE-CGC dit « ASSEZ ! » à l'Ucanss/Comex et exige de véritables négociations !

CFDT :

Florence Puget
06 73 02 18 51
Guillaume Danard
06 76 15 10 88

Aucune organisation syndicale n'apposera sa signature sur les accords salaires et nous vous expliquons pourquoi.

CGT :

Karim Bakhta
06 89 87 79 41
Vincent Toudret
06 60 42 78 74

A la Sécurité sociale, la « négociation » sur les salaires n'en porte que le nom, l'employeur reste enfermé dans le carcan budgétaire imposé par les pouvoirs publics !

Le 31 août et le 12 septembre derniers, les organisations syndicales ont participé à des réunions de « pseudo négociation ».

En effet, les mesures proposées par l'employeur étaient :

- 1,5% de revalorisation de la valeur du point au 1er juillet 2023 ;
- Une prime « Partage de la Valeur » non pérenne et non socialisée qui laisse de côté 1/3 du personnel ;

Ces mesures étaient non négociables, à prendre ou à laisser.

FO :

Frédéric Neau
06 85 81 03 50
Bruno Gasparini
07 66 00 99 71

Pour l'intersyndicale, les mesures proposées par les autorités de tutelle, relayées par l'Ucanss, ne peuvent pas être seulement « à prendre ou à laisser ». Ces mesures sont très en deçà des attentes et besoins légitimes des salariés et en total décalage avec l'inflation ! Et dans le même temps, les pouvoirs publics appellent à la négociation dans les branches professionnelles.

CFTC :

Frédéric Belouze
07 81 60 19 15
Christine Lecerf
06 81 99 80 22

L'intersyndicale refuse l'absence de vraies négociations à la Sécurité sociale et son assimilation à une chambre d'enregistrement.

L'intersyndicale refuse de valider des injonctions qui n'ont qu'un seul effet : appauvrir les salariés de la Sécurité sociale.

SNETOSSA

CFE-CGC :
Philippe Baux
06 33 56 46 40
Jean-Luc
Rathipanya
06 22 70 94 98

Contacts Presse :

Les fédérations CGT, FO, CFDT, CFTC et le SNETOSSA CFE-CGC exigent :

CFDT :

Florence Puget
06 73 02 18 51
Guillaume Danard
06 76 15 10 88

CGT :

Karim Bakhta
06 89 87 79 41
Vincent Toudret
06 60 42 78 74

FO :

Frédéric Neau
06 85 81 03 50
Bruno Gasparini
07 66 00 99 71

CFTC :

Frédéric Belouze
07 81 60 19 15
Christine Lecerf
06 81 99 80 22

SNETOSSA**CFE-CGC :**

Philippe Baux
06 33 56 46 40
Jean-Luc
Rathipanya
06 22 70 94 98

- La compensation de la perte du pouvoir d'achat par une véritable augmentation significative de la valeur du point au 1er janvier 2023 qui a minima, tiennent compte du niveau d'inflation ;
- L'attribution d'enveloppes budgétaires permettant entre autres, la revalorisation des coefficients, la reconnaissance des compétences et le déroulement de carrière, connues en amont de l'ouverture des négociations portant sur les trois classifications des emplois et des rémunérations, Employés et Cadres, Praticiens Conseils et Agents de Direction. La classification Employés et Cadres date de 20 ans et est en total décalage avec les besoins des salariés et des organismes de Sécurité sociale ;
- Le relèvement de la part employeur à 60% dans le financement de la complémentaire santé, avec un budget complémentaire de 34 millions d'Euros soit 0,6% de la masse salariale.

L'intersyndicale s'est réunie le 19 septembre 2023 et a convenu des premières actions suivantes :

- Participer aux séances de négociations en portant uniquement ces trois revendications. Sans réponse concrète de l'employeur, les organisations syndicales quitteront les séances de négociation.
- Ne plus participer :
 - Aux groupes de travail classification Employés et Cadres, Agents de Direction et Praticiens Conseils
 - Aux commissions de suivi des accords
 - Aux commissions paritaires
 - Aux sous-commissions.
- Et pour ne pas pénaliser les salariés, continuer sa participation aux jurys et à la commission « fonds de solidarité » de notre mutuelle.

L'intersyndicale va demander à être reçue par la première ministre pour obtenir un budget salarial à la hauteur des attentes des salariés !

L'intersyndicale a engagé également les militants à se rencontrer dans les caisses de Sécurité sociale et à décider des initiatives qu'ils jugeront appropriées pour favoriser la défense de ces revendications. Des actions sont déjà en cours dans différents organismes locaux.

